

# Services de paiement dans le marché intérieur

2005/0245(COD) - 28/11/2006

Le Conseil a pris acte d'un rapport sur l'état d'avancement des travaux concernant le projet de directive visant à créer un cadre juridique pour les services de paiement et a procédé à un échange de vues à ce sujet. Compte tenu des progrès réalisés à ce jour et a invité les présidences, actuelle et futures, à se fonder sur ces progrès en vue de dégager rapidement un accord permettant au Conseil et au Parlement européen de parvenir, si possible, à un accord en 1<sup>ère</sup> lecture.